National Office 115 Gordon Baker Road Toronto, ON M2H 0A8



Bureau National 115 chemin Gordon Baker Toronto (Ontario) M2H 0A8

Len Poirier National Secretary-Treasurer Secrétaire-trésorier national Lana Payne
National President
Présidente nationale

Daniel Cloutier Quebec Director Directeur québécois

12 décembre 2023

## **ENVOYÉ PAR COURRIEL**

L'honorable Justin Trudeau, c.p., député Premier ministre du Canada pm@pm.gc.ca

L'honorable Pablo Rodriguez, c.p., député Ministre fédéral des Transports TC.MinisterofTransport-MinistredesTransports.TC@tc.gc.ca

## Objet : Charte des droits des travailleuses et travailleurs du secteur du transport aérien

Messieurs le Premier Ministre Trudeau et le Ministre Rodriguez,

Le 18 décembre prochain, Unifor lancera une nouvelle campagne, une <u>charte des droits</u> <u>des travailleuses et travailleurs du secteur du transport aérien</u>, pour mettre en lumière le travail qu'il reste à faire pour atténuer les turbulences dans l'industrie du transport aérien au Canada. Unifor lancera une pétition et entreprendra des journées d'action pour sensibiliser le public à cet enjeu jusqu'à ce qu'il soit résolu.

La crise dans le secteur des voyages a fait des ravages parmi les travailleuses et travailleurs et les passagers des aéroports canadiens, les voyageurs devant continuellement composer avec des retards, des annulations, des surréservations et de longs délais d'attente au service à la clientèle.

Au cours de la saison des voyages des Fêtes de 2022, des milliers de voyageurs ont vécu des expériences inacceptables dans les aéroports et auprès des transporteurs aériens du Canada. Les travailleuses et travailleurs du secteur sont les premières victimes de la colère des clients alors que leur bien-être et leurs compétences sont constamment sous-évalués et ignorés par leurs employeurs.

Pour remédier à ce chaos, le gouvernement a modifié le <u>Règlement sur la protection</u> <u>des passagers aériens</u>, communément appelé la « charte des droits des voyageurs », en imposant des amendes plus élevées et en obligeant les transporteurs aériens à accorder des remboursements, à offrir de la nourriture, de l'eau et un hébergement en cas de besoin et à mieux communiquer avec les passagers advenant un retard ou une annulation.

Ces mesures peuvent apaiser l'agitation sociale, mais ne résoudront pas les problèmes sous-jacents, notamment les emplois précaires et mal rémunérés qui ne répondent pas aux besoins des travailleuses et travailleurs, le manque de personnel, et le recours abusif aux heures supplémentaires, alors qu'il suffirait de former suffisamment d'effectifs pour que le travail soit fait.

Pour mettre fin au chaos qui règne dans le secteur, il faut aller au-delà des amendes et des remboursements. Le gouvernement et l'industrie, y compris les autorités aéroportuaires et les transporteurs aériens, doivent être proactifs, et non réactifs.

La <u>charte des droits des travailleuses et travailleurs du secteur du transport aérien</u> d'Unifor énonce les principaux droits qui doivent constituer la pierre angulaire d'un secteur aérien renouvelé et efficace. Il est temps de s'attaquer aux causes profondes du mécontentement dans le secteur, notamment en proposant une rémunération et des horaires équitables, en protégeant les travailleuses et travailleurs contre la sous-traitance, en mettant en place des mécanismes de signalement sûrs et appropriés, en créant des milieux de travail exempts de harcèlement, en procurant un environnement de travail sain et sûr, en offrant une formation de qualité en milieu de travail, en assignant une charge de travail raisonnable, et en donnant un droit de regard sur les changements technologiques.

La réglementation gouvernementale en matière de protection des passagers est censée protéger les passagers du chaos en punissant les transporteurs aériens lorsqu'ils ne respectent pas les normes minimales de service.

En réalité, il est peu probable que les transporteurs aériens et les aéroports puissent respecter la réglementation en la matière sans améliorer les conditions de travail et accroître la main-d'œuvre dans le secteur de l'aviation.

Les conditions de travail dans le secteur du transport aérien influencent les conditions de voyage du public. Alors que le nouveau leadership de l'industrie du transport aérien se dessine, je vous implore de vous attaquer enfin aux problèmes fondamentaux de l'industrie en améliorant les conditions de travail afin de placer l'industrie sur une trajectoire plus solide et plus stable au bénéfice des travailleuses et travailleurs ainsi que des voyageurs.

Je vous exhorte donc à prendre les mesures qui s'imposent pour résoudre ces enjeux. Je suis impatiente de poursuivre ces importantes conversations sur les conditions de travail dans le secteur.

Cordialement,

Lana Payne

Présidente nationale d'Unifor

/klsepb343